



Jean-Claude LEROY

Président  
du Conseil départemental

Monsieur Gabriel ATTAL  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

Monsieur le Premier Ministre,

Dans la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 2024, le département du Pas-de-Calais a été frappé par un épisode orageux d'importante durée et d'une rare intensité.

De nombreux secteurs sur le littoral mais aussi sur l'est du département ont été touchés par de forts ruissellements et coulées de boue, sinistrant bon nombre d'habitations. A ma connaissance, au moins une vingtaine de communes de l'Audomarois, du Boulonnais, de l'Artois du Lensois et du Montreuillois a été concernée.

Ce sont de nouvelles épreuves pour nos concitoyens qui viennent s'ajouter aux inondations de l'hiver dernier. La solidarité nationale s'était alors exprimée pleinement.

Aujourd'hui je vous sollicite donc de nouveau afin que l'état de catastrophe naturelle puisse être reconnu pour les communes touchées.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Jean-Claude LEROY

Copie à M. Jacques BILLANT – Préfet du Pas-de-Calais